

ministrent. En 1820, Dumas revêtit la toge au Tribunal de commerce de Lyon. Sur cette toge brillait la décoration de la légion d'honneur que, plusieurs années auparavant, ses services administratifs lui avaient fait obtenir.

Où donc est la place des lettres dans cette vie que je raconte? comment y voir paraître enfin l'Académicien? L'administrateur, le magistrat, le commerçant ne vont-ils pas porter au savant, au littérateur un dommage inévitable? Sénèque a dit avec raison que les lettres savent toujours trouver accès, malgré l'encombrement des affaires : « *Men~*
« *tiunlur qui sibi obstare ad studia liberalia turbam nego-*
« *liorumviderivohmt(E\). 52, ad Lucilium.)* » Académicien presque dès l'âge de la majorité, Dumas s'était adonné à la littérature, avec l'entraînement des vocations sincères et rapides qui se dégagent du fond si riche d'enthousiasmes et de spontanéité de la jeunesse. A vingt-cinq ans, en 1802, il était dans la Compagnie secrétaire-adjoint de la classe des lettres. Une élection faite à l'unanimité lui déférait en 1825 les fonctions de secrétaire perpétuel. A cet office si important dans les Académies, de flatteuses distinctions venaient du dehors s'ajouter. Notre confrère apprenait, par une lettre de Berzélius, sa nomination à l'Académie royale de Stockholm. Il était membre de l'Académie de Marseille, de la Société de littérature de Bruxelles, de la Société médico-botanique de Londres. Paré de ces divers titres académiques, il se dévouait dans le sein de la Compagnie à sa tâche. Et ne croyez pas que cette tâche fût seulement celle d'un secrétaire perpétuel vaquant à une foule de soins d'ordre et d'intérieur qui regardent l'intérêt du corps • celle-là même il l'avait agrandie, en-tenant pour un devoir ou une suite naturelle de ses fonctions de faire ce que j'essaie à présent pour lui, d'offrir à la Compagnie des notices étendues rendant compte de la vie et des ouvrages de ceux de ses membres qu'elle